



Rapport d'activité

Année 2024



Sommaire

ÉDITO.....	1
L'ARCHE À BEAUVAIS EN QUELQUES MOTS.....	2
LES CHIFFRES CLÉS.....	3
LES FAITS MARQUANTS DE 2024.....	4
FINANCEMENTS.....	5
PERSPECTIVES ET PROJETS.....	6
TÉMOIGNAGES.....	7
PARTENAIRES.....	8

Édito



L'habitat partagé de L'Arche à Beauvais a poursuivi son développement en **2024** avec une volonté de dynamisme et d'innovation, au service des habitants et de la qualité des accompagnements.

Le Service d'Autonomie à Domicile (SAD) intégré à l'habitat partagé y participe activement, tant dans l'accompagnement individuel que dans les temps mutualisés entre locataires.

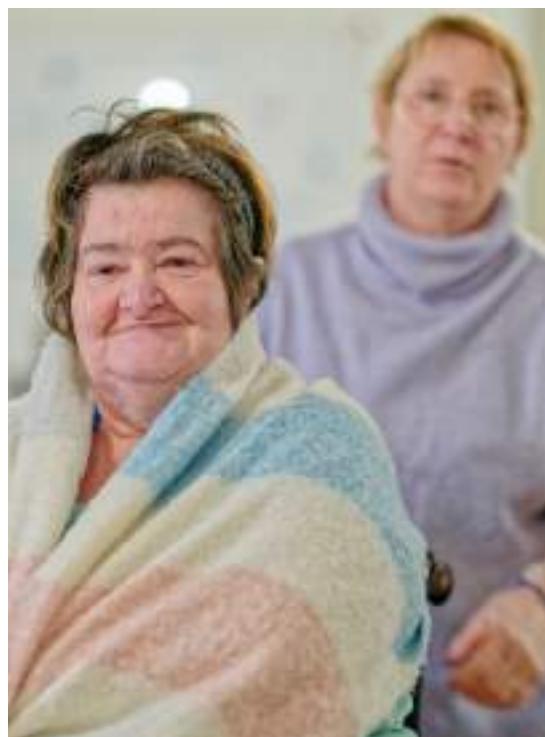
Cette année a été marquée par plusieurs **appels à projets remportés**, la **formation continue des salariés**, ainsi que **l'organisation d'un séjour** permettant à plusieurs habitants de vivre une parenthèse de vacances, avec un accompagnement adapté, assuré en dehors de leur domicile par la même équipe que celle du quotidien.

Le périmètre d'intervention de notre SAD est appelé à se déployer hors de l'habitat partagé afin de sécuriser les parcours et de soutenir des bénéficiaires isolés, qui, tout en ayant leur logement indépendant à proximité, souhaitent bénéficier d'un accompagnement social et relationnel, dans l'esprit de la vie partagée qui est caractéristique de notre projet de L'Arche.

La coordination du Service d'Autonomie à Domicile et de l'Animation de Vie Partagée permet d'accompagner chaque locataire de manière globale, avec une grande souplesse, selon les **besoins** et **souhaits** de chacun.

Je tiens à saluer également la **participation active et souriante** des locataires solidaires et de plusieurs bénévoles.

**MARIE-JOSÈPHE LAUDE,
DIRECTRICE DE L'ARCHE À BEAUVAIS.**



L'Arche à Beauvais

L'Arche à Beauvais est implantée depuis 2006 à proximité du centre-ville. Depuis 2021 un second site a vu le jour : L'HAPI. Situé à quelques pas de L'Arche à Beauvais, celui-ci accueille des personnes en situation de handicap en quête d'un peu plus d'autonomie.

Dans cette communauté animée vivent :

46 personnes en situation de handicap mental (16 internes, 16 externes et 14 locataires)

2 foyers d'hébergement & 2 maisonnées d'habitat partagé
à taille humaine où tous participent à la vie de la maison dans le respect du rythme et des capacités de chacun

1 service d'activités de jour
permettant aux personnes ne pouvant travailler d'avoir des activités diverses : activités physiques, manuelles, artistiques, sorties culturelles...

1 communauté super dynamique !
entre l'atelier pain, les différents artisanats (bougie, mosaïque, bois...), la fabrication du cidre, les activités sportives mais aussi le théâtre et le cirque, tout est occasion de cultiver ses dons et rencontrer des amis pour vivre ensemble des moments supers ordinaires à L'Arche et hors L'Arche !



Les chiffres clés

1 Responsable du pôle HAPI

(coordination, admission,
projets d'inclusion)
recruté en juin



4

ETP auxiliaires de vie
(pas de turn-over)

2

ETP animatrices de vie
partagée (AVP)

15

bénéficiaires en situation
de handicap, aux profils
et besoins très variés

2
maisonnées

3
studios

Interventions au sein de l'habitat
partagé dans les lieux privés
(chambre/studio) et collectifs (cuisine,
buanderie, salon, salle à manger)

entre **8** et **91** h
d'accompagnement du SAAD
mensuel par personne

Et ...

2
séjours de
découverte

(juillet et octobre) avec
évaluation des besoins d'
accompagnements suivi de
l'emménagement et la prise
en charge d'un nouveau
bénéficiaire en décembre

8
locataires
solidaires
au sein des deux
maisonnées

4
poules bien
en forme !

Les faits marquants de 2024



Appel à projet "Nutri Santé"

(Institut Polytechnique UniLaSalle, juillet-décembre) : ateliers cuisine menés avec et pour les habitants, cours d'hygiène alimentaire, de conservation, formations à destination des salariés, jeux éducatifs, affichages pédagogiques et création d'un livre de recettes collectif.

Sécurisation des déplacements grâce au bijou "QR Cœur"

Ce dispositif favorise l'autonomie des habitants tout en renforçant leur sécurité lors des sorties. Il a été accompagné d'**actions de sensibilisation** auprès des pompiers et des **forces de l'ordre locales**.

Appel à projet Roole – Mobilité solidaire

Dépôt d'un dossier en septembre pour l'acquisition d'un véhicule en auto-partage. Visite du jury en novembre, réalisation d'une vidéo projet en fin d'année, **décision reportée à janvier 2025**.

Formation spécialisée

Deux salariées ont suivi une formation à **l'Institut Lejeune** sur l'alimentation et le handicap (prévention de l'obésité et des troubles du comportement alimentaire) en **octobre**.

Lancement d'une expérimentation Airbnb

(en **novembre**), cette initiative permet aux habitants de participer activement à l'accueil, à l'entretien, à la gestion du linge et à l'organisation de l'espace, dans une **logique d'inclusion** et de **valorisation des compétences**.



Appel à projet Séjour à Lille – Marché de Noël

(en **décembre**), projet lauréat d'un appel à projet de **l'ANCV**, ce séjour a permis aux habitants de vivre une véritable parenthèse de vacances. L'implication conjointe des équipes SAD et AVP a garanti des accompagnements adaptés, sur des temps élargis, en **toute confiance**.

Financement

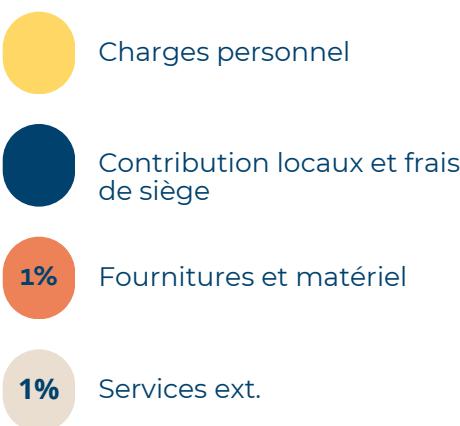
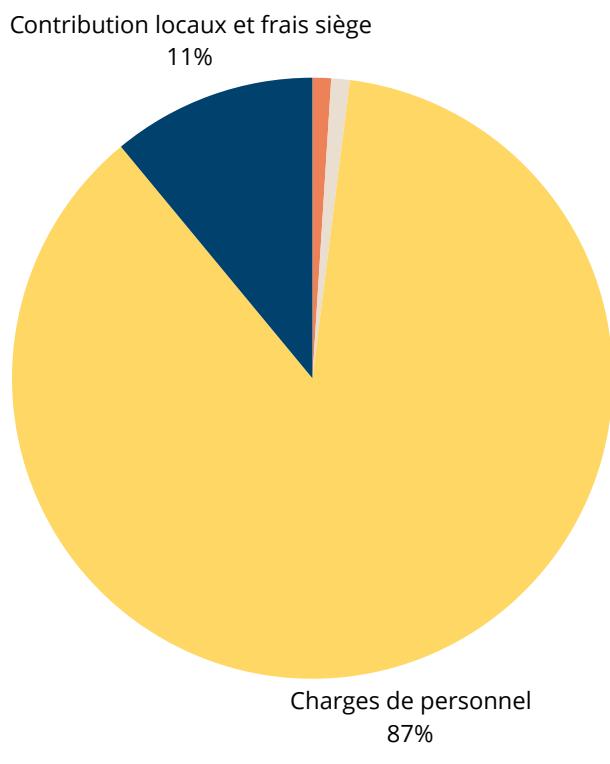


12 bénéficiaires disposent d'une **PCH** à la hauteur de leur besoin

3 personnes accompagnées prennent **à leur charge** les heures d'intervention du SAD à (demandes de PCH rejetées)

La facturation du service SAD est allignée au coût horaire fourni par arrêté du Département soit **23,50€** au **01/01/2024**. Le montant annuel global de PCH facturées s'élève à **261 699 €**.

RÉPARTITION DES CHARGES 2024



Perspectives et projets



Le SAD souhaite poursuivre sa dynamique d'accompagnement individualisé et de participation active à la vie collective de l'habitat partagé. L'année à venir s'inscrit dans la continuité des actions engagées, avec la volonté de consolider les projets existants tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour les personnes accompagnées.

L'objectif reste **d'accompagner chacun vers plus d'autonomie**, en s'appuyant sur une équipe stable, en lien étroit avec les habitants, et en maintenant un accompagnement y compris en **dehors de l'habitat partagé**. Cela permet de sécuriser les parcours, d'éviter les ruptures et de soutenir les projets de vie individuelle dans une logique de continuité.

Le SAD contribuera ainsi à :

Poursuivre et faire vivre les projets engagés

(ateliers, séjours, rencontres, etc.), en suscitant l'envie et la participation des habitants, dans une logique inclusive et dynamique ;

Favoriser l'ouverture de l'habitat sur son environnement

en accueillant ponctuellement des personnes extérieures ou en assurant des accompagnements à domicile pour des personnes vivant à proximité (dans le quartier ou les environs), en situation de handicap ou de perte d'autonomie. L'objectif est de leur faire bénéficier d'un accompagnement social et relationnel, dans l'esprit de la vie partagée ;



Le SAD reste ainsi au cœur de la mise en œuvre du projet d'habitat inclusif, en tant qu'acteur de proximité, garant d'un accompagnement personnalisé et évolutif, en lien avec les besoins, les envies et les parcours de chacun.

Accompagner les transitions vers des formes de logement plus autonomes

comme l'installation en studio à l'extérieur de l'habitat partagé, tout en maintenant un lien avec les équipes via des dispositifs tels que la PCH – aide à la vie sociale – ou l'Aide à la Vie Partagée (AVP) ;

Soutenir des projets intergénérationnels

tel que le partenariat envisagé avec une association d'assistantes maternelles, pour favoriser la rencontre entre les générations et créer de nouveaux espaces de lien social ;

Renforcer les partenariats avec des acteurs locaux

en lien direct avec les accompagnements proposés par le SAD, comme la convention avec un producteur local pour lutter contre le gaspillage alimentaire, ou avec Écologis pour l'entretien du logement.

Témoignages

« J'aimerais faire des pâtes carbonara et me faire aider pour les faire » **Mallory**



« Je me suis vite plu à l'habitat partagé, on a rapidement fait une bonne équipe. » **Kevin**

“Le logement est spacieux et très bien agencé. Il est au calme et bien situé, proche du centre-ville de Beauvais.

Un plus, le parking gratuit dans la résidence. Les résidents sont accueillants et serviables.”

Un voyageur du Hapi’NB en déc 24



Partenaires



LE PRODUCTEUR LOCAL

Un grand merci à tout ceux qui nous soutiennent ...

**“ on est fait pour être
différents les uns des autres.”**



Faire un Don

→ Vous êtes un particulier :

Réduction d'impôt sur le revenu (66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable), et sur l'IFI, via la Fondation Les Amis de L'Arche (75 % dans la limite de 50 000 € de réduction).

→ Vous êtes une entreprise :

Réduction d'impôt sur les sociétés (60 % dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires)

Dons par chèque ou en ligne sur :
<https://arche-france.org/soutenir>



L'Arche à Beauvais

13 rue du Maréchal Leclerc
60000 BEAUVAIS

accueil.beauvais@archoise.org

03. 44. 13. 12. 10.



Retrouvez-nous sur :
beauvais.arche-france.org

